



Bulletin d'Information

Septembre / Octobre 2009

SOMMAIRE

- Equarissage : ATM (animaux trouvés morts)
- Les Poneys Français de Selle présentés à Equita'Ventes
- Les résultats du Sologn'Pony
- Modifications du règlement de Stud-Book
- FERME EXPO TOURS
- Session d'approbation du 12/10
- Prime PACE
- Les petites ponettes saillies par des chevaux

C'est avec en toile de fond, les deux anniversaires programmés de l'ANPFS (40 ans) et du Sologn Pony (10 ans) que s'est déroulée notre manifestation estivale de Lamotte Beuvron.

Ce fut l'occasion de souffler les bougies de superbes gâteaux et de récompenser les plus anciens adhérents.

Jean Lassoux et Olivier Despierres, fondateurs de cet évènement fédérateur de l'élevage poney ont été mis à l'honneur ainsi que Michèle Boubeau pour les 40 ans de l'élevage La Bree.

Quant à la progression de l'élevage PFS, elle est indéniable. La qualité est là. Les 3 ans d'hier sont au rendez vous des podiums, des mentions « élite » ou « excellent » d'aujourd'hui !

Et ça fait plaisir !

**ANPFS - Association Nationale
du Poney Français de Selle**
Bâtiment « la colonie » - Parc
Equestre Fédéral

41600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

Fax : 02.54.95.96.18

e-mail : anpfs@wanadoo.fr

site internet : www.anpfs.com

Bulletin 2009 N° 4

Imprimé par nos soins

S'il faut mettre un bémol à cette réussite, je dirais que nous sommes inquiétés par la taille des poneys présentés : ils sont de plus en plus grands... Et devant un afflux de poneys de très grande taille, nous ne pouvons que vous conseiller la prudence dans vos choix génétiques à venir.

Merci à tous ceux qui ont participé à la fête !

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille

DATES A RETENIR

Salon Equita'Lyon
Ferme Expo Tours

28 oct / 1^{er} nov
6 au 8 novembre

Spécial équarrissage : changement d'organisation et de financement

A partir du 18 juillet 2009, les frais demandés par les équarrisseurs pour l'enlèvement et l'élimination des cadavres des animaux d'élevage ne sont plus **ni négociés, ni pris en charge par l'Etat**. Dans cette conjoncture, les acteurs des filières animales ont été appelés à se regrouper en associations dites ATM (Animaux trouvés morts) qui négocient collectivement les tarifs avec les équarrisseurs, collectent les paiements individuels des détenteurs d'équidés et payent directement les équarrisseurs pour leur prestation.

ATM Equidés – ANGEE

Composée de nombreux organismes de la filière cheval, l'ATM Equidés - ANGEE a pour but de contribuer au financement et à l'organisation de l'équarrissage des équidés déclarés décédés et à son organisation efficace (collecte, transformation et élimination).

A ce titre, l'ATM Equidés - ANGEE assure la gestion des cotisations qu'elle appelle auprès du plus grand nombre de propriétaires et détenteurs d'équidés en France.

Cette association résulte de la fusion de 2 associations:

- l'ATM éleveurs et détenteurs d'équidés
- l'ANGEE (Association Nationale pour la Gestion de l'Equarrissage des Equidés)

Une convention a été signée avec les Haras nationaux pour leur confier la tenue du service centralisé de gestion de l'équarrissage. Cette collaboration avec les Haras nationaux, a débouché dès juillet 2009 sur la mise en place **d'un service centralisé permettant aux propriétaires et détenteurs de déclarer la mort d'un équidé.**

Les tarifs d'enlèvement (en lien avec les autres filières) et de destruction des carcasses ont été négociés par l'ATM équidés ANGEE qui propose aux propriétaires différents modes de financement de l'équarrissage.

Contexte réglementaire

Il est interdit de jeter en quelque lieu que ce soit les cadavres d'animaux, sous peine d'une amende de 3750 euros (Article L.228-5 du code rural).

Les éleveurs doivent être en mesure de présenter les documents attestant qu'ils ont conclu un contrat ou cotisent à une structure ayant conclu un contrat leur garantissant, pendant une période d'au moins un an, l'enlèvement et le traitement, dans les conditions prévues par le présent chapitre, des animaux morts dans leur exploitation ou de justifier qu'ils disposent d'un outil de traitement agréé. (Article L.226-3 du code rural).

Cette mesure s'applique également à tout détenteur professionnel d'équidés.

Les tarifs que propose l'ATM Equidés – ANGEE sont mutualisés et permettent d'optimiser le coût de l'équarrissage.

Un site Internet dédié
www.ATM-Equides-angee.fr

MENU

- ↑ Nouvelle gestion de l'équarrissage
- ↑ Présentation de l'ATM équidés ANGEE
- ↑ Les services proposés
- ↑ Documents et tarifs
- ↑ Questions fréquentes

Nouvelle gestion de l'équarrissage des équidés

850 000 équidés sont concernés par le changement d'organisation et de financement de l'équarrissage.

A partir du 18 juillet 2009, les frais demandés par les équarrisseurs pour l'enlèvement et l'élimination des cadavres des animaux d'élevage ne sont plus ni négociés, ni pris en charge par l'Etat. Dans cette conjoncture, les acteurs des filières animales ont été appelés à se regrouper en associations dites ATM (Animaux Trouvés Morts) qui négocient collectivement les tarifs avec les équarrisseurs, collectent les cotisations et payent directement les équarrisseurs à la place des propriétaires d'animaux morts.

- Déclaration de fin de vie
- Cotisation pour un équidé (automne 2009)
- Retrouvez tous les tarifs en ligne

Trois modèles de cotisations à l'équarrissage

Modèle fin de vie <i>En service</i>	Modèle cotisation annuelle croissante <i>A venir</i>	Modèle cotisation annuelle constante <i>A venir</i>
<p>Cible : personne n'ayant pas cotisé avant la mort de l'animal</p> <p>Paiement à l'ATM d'une cotisation qui couvre l'ensemble des frais d'équarrissage à la mort du cheval.</p>	<p>Cible : personnes ne conservant pas les chevaux toute leur vie (ex : éleveurs)</p> <p>Paiement à l'ATM d'une cotisation annuelle calculée en fonction du risque d'équarrissage (donc de mort) sur l'année => la cotisation croît avec l'âge.</p> <p>Il est possible de ne pas cotiser une année et de cotiser l'année suivante. Dans ce cas, le cheval n'est pas couvert l'année de non-cotisation.</p>	<p>Cible : personnes conservant les chevaux toute leur vie (ex : particuliers)</p> <p>Le propriétaire, détenteur, ou autre du cheval paye à l'ATM une cotisation annuelle calculée sur le risque moyen de la population. Elle est supérieure à la cotisation annuelle croissante quand le cheval est jeune et inférieure quand le cheval est vieux.</p> <p>Pour bénéficier de ce système, il faut commencer à partir de quatre ans et cotiser chaque année. (possibilité de commencer plus tard sous réserve de paiement d'1 droit d'entrée)</p>
 <p>Paiement en ligne sur le site www.ATM-equides-angee.fr</p>	<p>Chaque année, paiement en ligne sur le site www.ATM-equides-angee.fr ou par courrier postal (disponible à partir de l'automne 2009)</p>	



A la mort de l'animal

Etape ① déclaration de la mort de l'animal sur le site Internet www.ATM-equides-angee.fr

paiement en ligne par carte bancaire
Impression de l'attestation de cotisation à l'ATM

Etape ② demande d'enlèvement de l'équidés

- **Jusqu'à fin 2009 :** **contact direct** de l'équarrisseur par le propriétaire pour demande d'enlèvement.
- **A partir de fin 2009 :** la demande d'enlèvement est transférée directement à l'équarrisseur.

Etape ③ enlèvement de l'équidé par l'équarrisseur

- **Jusqu'à fin 2009 :** à l'enlèvement du cheval, fournir l'attestation à l'équarrisseur en lieu et place du paiement. L'équarrisseur ne fait pas payer l'enlèvement.
- **A partir de fin 2009 :** enlèvement par l'équarrisseur sans paiement.

Trucs & astuces

- **Le service est réservé aux membres des associations adhérentes** de l'ATM Equidés - ANGEE. Pour connaître les associations membres, consultez le site de l'ATM équidés ANGEE

Retrouvez plus de renseignements sur www.ATM-equides-angee.fr

- Le principe est **basé sur le cheval**. Le propriétaire, détenteur ou un tiers, paye une cotisation à l'ATM pour un cheval déterminé. C'est le cheval qui est adhérent de l'ATM.
- **La déclaration de mort d'un animal ne peut se faire que sur Internet** et **nécessite la possession d'un compte sur le site des Haras nationaux**. Le choix exclusif de ce mode de gestion dématérialisé s'explique par les délais d'enlèvement (deux jours pour les équarrisseurs) qui sont incompatibles avec les délais de gestion de documents papier.
- **Le système ne concerne que les chevaux identifiés, pucés et enregistrés au SIRE**
- Les cotisations annuelles portent sur l'année civile (1 délai de carence d'1 mois sera appliqué pour toute cotisation)..

LES PONEYS FRANÇAIS DE SELLE PRESENTS A EQUITA'VENTES 2009

Pour cette nouvelle édition d'Equita'Vente et en partenariat avec l'ASECRA, l'ANPFS a choisi de vous proposer 13 Poneys Français de Selle à vendre, venus de toute la France.

Agés de 3 à 7 ans, ces poneys sont tous destinés à faire de belles carrières en compétition. Certains sont approuvés pour la production en Poney Français de Selle. N'hésitez pas à venir les voir du mercredi 28 octobre au dimanche 1^{er} novembre à Equita'Lyon.

Les 3 ans :

Symphonie de Mons, femelle baie, 149 cm par Idem de B'Neville, SFA et Jade de Mons, PFS par Ramdane, ar. Propriétaire : Paul Pelissier (03). Prix : 15000 €.

Sinsemilia d'Emery, femelle grise, 144 cm par Kantje's Admiraal, poet et Candy Sweet Huries par Jocker de l'Aulne. Propriétaire : Rachel Triqueneaux (02). Prix : 7500 €

Shanisco du Serein, femelle grise, 144 cm par Najisco d'Haryns, pfs et Manon du Serein, pfs par Ramdane, ar. Propriétaire : René-Yves et Stéphanie Stroh (21). Prix : 10000 €

Les 4 ans :

Romulus d'Hurl'Vent, mâle bai, 147 cm par Lancer, poet et Malflorin Mac Brisby, poet par Machno Carwyn, wd. Propriétaire : Jean Drexler (26). Prix : 12500 €

Relax Max du Lin, hongre gris, 146 cm par Happy des Charmes, pfs et Golly Gosh, wd par Aberconwy Tywysog, wd. Propriétaire : Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille (87). Prix : 10000 €

Romantica de Florys, femelle baie, 147 cm par Welcome Sympatico, han et Sonja, poet par Shining Starr Aristo, poet. Propriétaire : Jean Drexler (26). Prix : 12500 €

Les 5 ans :

Quest du Buhot, mâle alezan brûlé (approuvé étalon PFS), 139 cm, par Nabor, poet et Tiva, ITI PFS. Propriétaire Marie-Christine Lestelle (14). Prix : 70000 €

Quadrophino du Vassal, mâle bai mélangé, 147 cm, par Linaro, poet et Toxane de Sené par Indra Rebel, co. Propriétaire : EARL Charlot Lépine (72). Prix : 28000 €

Qouleur du Vent, mâle bai foncé, 146 cm par Lancer, poet et Dame des Vents, co par Abbeyleix Appolo, co. Propriétaire : Mathieu Groisne (63). Prix 10000 €

Qrooner de l'Arbalou, hongre gris, 148 cm, par Jazz de Vauper, co et Insolite de Montmain, pfs par Dutché de Montmain, pfs. Propriétaire : Haras de L'Arbalou (50). Prix : 15700 €

Qesako de Blonde, hongre bai, 148 cm par Ginger Ravignan, wb et Ida de Blonde, pfs par Sheriff, pfs. Propriétaire : Véronique Brasilès (70). Prix : 8500 €

En 6 ans :

Perle Rare du Lin, femelle baie, 149 cm par Happy des Charmes, pfs et Cajoline du Moulin, pfs par Djahil, ar. Propriétaire : Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille (87).
Prix : 12000 €

En 7 ans :

Opitiroc de l'Arbalou, hongre gris, 149 cm par Rococo du Thuit, co et Royce de Montmain, pfs par Pandi, ar. Propriétaire : Haras de L'Arbalou (50). Prix : 18800 €

LES RESULTATS DU SOLOGN'PONY

Vous trouverez joints à ce bulletin les résultats des épreuves d'élevage du Sologn'Pony. Le fascicule regroupe les épreuves pour les poulinières suitées, les foals, les 2 ans, les 3 ans et les épreuves de CSO SHF des poneys de 4 ans, 5 ans, 6 ans et future élite 7 ans.

MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE STUD-BOOK

A la demande de l'Association Nationale du Poney Landais, les ponettes landaises ont été retirées de la grille de croisement du Poney Français de Selle. En conséquence, à compter de la saison de monte 2010 et des naissances 2011, les ponettes landaises saillies en croisement par des étalons PFS ou facteurs de PFS ne produiront plus directement en PFS mais en OC.

Les éleveurs de Poney Français de Selle adhérents à l'ANPFS qui utilisent des ponettes landaises en croisement pourront bénéficier de l'inscription à titre initial des produits à un tarif préférentiel.

La version modifiée du règlement de stud-book sera disponible prochainement sur le site des HN et sur le site de l'ANPFS.

FERME EXPO TOURS

Le salon Ferme Expo de Tours se déroulera du 6 au 8 novembre au Parc des Expositions de Tours. Il s'agit de la 4^{ème} édition de ce rendez-vous régional des professionnels de l'agriculture qui regroupe les éleveurs de Bovins, d'Ovins, de Caprins et de chevaux et poneys. L'ANPFS présentera ses activités sur un stand tenu en partenariat avec les New-Forest et 4 boxes sont à la disposition des éleveurs qui souhaitent participer à ce salon. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat qui vous transmettra les informations nécessaires si vous souhaitez présenter des poneys. Des ventes amiables sont organisées le samedi et le dimanche matin.

SESSION D'APPROBATION DU 12 OCTOBRE 2009

Nom du poney	origines	propriétaire	mod	all	Obst dre	tot	avis
Rubis de Kergal, pfs Bai – 144	Linaro, pe Ursa II, po Pan of Ashurst, nf	Etienne Rivail	35,25	21,5	15	14,35	AJOURNE
Robinwood de Blonde, pfs Alezan - 142	Rotherwood Ambassador,wb Isa de Blonde, pfs Cherifien, ar	Chantal Ligny	34,5	20	14,5	13,8	AJOURNE
Rosso de Beaulieu, pfs Alezan – 148	Linaro, pe Pomone du Montmain, pfs Azari, ar	SCEA du domaine de Boségalo	35,5	21	15	14,3	AJOURNE
Roméo Berenger, pfs Bai – 148	Aron N, pe Alysée du Saussey, pfs Nightingale des Ifs, nf	Bertrand Auger	35	23,5	13	14,3	AJOURNE
Rantzau de Seille, pfs Gris – 149	Dexter Leam Pondi, co Mesange Bleu, pfs Panama du Cassou, ar	Charlotte Lafleur	37	24	15,5	15,3	APPROUVE
Qalitty du Cerisier, pfs Bai – 151	Karisto de l'Aumont, pfs Hatty de la Butte, psf Vazy du Viertot, pfs	Emile Leboulanger	37,25	21,5	13	14,35	AJOURNE
Quetsche du Vignault, wb Alezan foncé – 130	Charivari Babsi Firecraker	Marielle Bréguet	39,25	24	13	15,25	APPROUVE
Quesaco du Bary, pfs Gris – 140	Leadership, co Gozzilla OITP	Marina Storgato	32,5	20	14	13,3	AJOURNE
Quinail Guillaumière, pfs Gris – 149	Linaro, pe Uvick du Gas, pfs Pippermintdelareboursiere, nf	Virginie Pichon	35,25	23,3	14,5	14,65	APPROUVE
Quilébo d'Angrie, pfs Alezan Brûlé – 146	Linaro, pe Klassique d'Angrie, pfs Un Atout d'Angrie, pfs	Fanny Moreau	36	24	14,5	14,9	APPROUVE
Quanaïl de la Boal, pfs Gris – 148	Thunder du Blin, co Sibelle du Paquier, sf Castel, aa	Eric Murh	34,75	20,5	15,5	14,15	AJOURNE
Quadrophino du Vassal Bai mélangé – 148	Linaro, pe Toxane de Sene, pfs Indra Rebel, co	EARL Charlot-Lépine	36,5	22	15,5	14,8	APPROUVE
Quarib de Niafles, pfs Alezan – 149	Caraïbe, pfs Etoile de Craon, pfs Solide de la Selle, pfs	Daniel Duvacher	34,5	23,7	11,5	13,94	AJOURNE
Quartz de Seille, pfs Palomino – 149	Linaro, pe Mesange Bleue, pfs Panama du Cassou, ar	Margot Lafleur	34,75	21,5	16	14,45	AJOURNE
Furzley Fox Trot, nf Bai – 148	Furzley First Aid Foxills Harmony Luckington Sportaide	Baudouin Decamps	36,5	21,5	15	14,6	APPROUVE
Palace, pfs Palomino – 140	Cognac la Brée, wtc Isis de Lande, pfs Riz de Vauptain, co	Roxane Besnard	33,5	21	14	13,7	AJOURNE
Mexico, Co Gris – 144	Quimper III Finola of Laps Garryhinch Millrace	Florent Deruel	36,25	21	15,5	14,55	APPROUVE

Nom du poney	origines	propriétaire	mod	all	Obst dre	tot	avis
Kali Bobby, pfs Gris – 138	Glenree Bobby, co Urawa, pfs Echiehh, ar	Jean-François Boichard	33	21	15	13,8	AJOURNE
Little Boy du Vent, nf Bai – 150	Willoway good as gold Goutte d'Ocq Vent du Galion	Grégory Muller	37	20	12	13,8	AJOURNE
Koruald d'Hanta Yo, pfs Bai – 150	Dunixi, ar Tidji des Ifs, nf Nightingale des Ifs	Sibylle Duval	35	20	14,5	13,9	AJOURNE
Ehlite de Solies, wb Gris – 144	Quetsch de Solies Tatiana de Ray Astronaute	Lydie Denys	37,5	18,5	Prestation à l'obstacle non évaluée		AJOURNE

Candidatures sur dossier

Cyklon Texas, 148 – Noir pangaré Né en 1997	Nando, drp Chanel, wkp Cyma, wkp	Nina Surana (Finlande) Représentée par le Syndicat Linaro	DEMANDE D'APPROBATION SUR PERFORMANCE	APPROUVE
Justice H.R. 147 – Bai Né en 1997	Kantje's Ronaldo, nf Corona Frisia Babette, nf Vernons Vineyard, nf	Gerdien Geessink, représenté par le Syndicat Linaro	DEMANDE D'APPROBATION SUR DESCENDANCE	A PRESENTER EN COMMISSION
Minotauros, swb 154 – Bai foncé Né en 1992	Little Boy C'est si bonne Cicéron	Lene Nissen- Lembke (Suède) Représentée par le Syndicat Linaro	DEMANDE D'APPROBATION SUR DESCENDANCE	A PRESENTER EN COMMISSION
Brooklands Moonwalker, drp 147 – Alezan Né en 1992	Magnum, drp Bira, drp Lombard, drp	Claus Bertelsen (Danemark) Représentée par le Syndicat Linaro	DEMANDE D'APPROBATION SUR DESCENDANCE	DOSSIER INSUFFISANT

Approbations du lundi 12 octobre 2009

Le jury, composé de Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille (Présidente de l'ANPFS), Florence Batellier (HN), Elisabeth de Linares (éleveur) et Pierre Annequin (vice président de l'ANPFS), a examiné 21 poneys, dont 17 issus du stud-book Poney Français de Selle et 4 poneys de races pures déjà approuvés dans leurs stud-books respectifs. L'ensemble de ces candidats formaient un lot relativement homogène, ce qu'illustrent les moyennes obtenues, aucun prétendant, contrairement aux résultats de commissions précédentes, n'ayant été noté au dessous de 13,3/20.

4 des 17 poneys Français de Selle présentés ont obtenu leur approbation.

Rantzau de Seille (Dexter Leam Pondi, co x Panama du Cassou, ar x Lotus de Coiselet, co), 1,49 m, chic en tête et bien sorti devant avec de la branche, offre un modèle moderne avec suffisamment d'étendue et de rayons, ainsi qu'une locomotion plaisante par son amplitude et sa souplesse. Il a, en outre, montré de belles qualités sur les barres. Bien noté sur les trois ateliers, il détient la meilleure moyenne de la session avec 15,3.

Quilebo d'Angrie (Linaro, pe x Un Atout d'Angrie, pfs x Loulou, pfs), 1,46 m, bien noté au modèle pour ses points de force, son cadre et son squelette. Doté d'une belle hanche et de dessous armés, son manque de chic et d'expression le rendent

toutefois un peu commun. Il s'est bien exprimé sous la selle, en particulier au trot, sa meilleure allure, et a offert une honnête prestation à l'obstacle. Moyenne 14,9.

Quadrophino du Vassal (Linaro, pe x Indra Rebel, co x Nid d'Aigle, aa), 1,48 m, très chic, bien sorti et bien relié, manque cependant d'étendue, de rayons et de squelette. Correct aux allures, il fait parti des meilleurs sauteurs de la journée. Moyenne 14,8.

Quinail Guillaumière (Linaro, pe x Pippermintdelareboursière, nf x oi), 1,49 m, présente un modèle régulier avec une tête toutefois un peu forte et une encolure chargée qui manque proportionnellement de longueur. Satisfaisant sur les trois ateliers, il obtient une moyenne de 14,65.

Ont obtenu leur approbation en croisement

Quetsche du Vignault, wb (Charivari x Firecracker x Constantin), 1,30 m, Très séduisant au modèle (meilleure note du concours) présente de l'étendue, des rayons assorties de belles masses musculaires, un bon dessus, une jolie tête expressive attachée à une encolure bien orienté avec de la flèche. Energique dans ses allures, il se déplace avec assez d'amplitude pour sa taille, mais manque un peu de souplesse. Si l'obstacle n'a pas été sa meilleure prestation, il s'est montré toutefois franc et respectueux. Moyenne 15,25.

Furzley Fox Trot, nf (Furzley First Aide x Luckington Sportaid x Oakley Firelight), 1,48 m, venu de Belgique, le champion des 6 ans 2008, plutôt élégant, offre un modèle régulier sans défauts majeurs, même si on l'aurait aimé un peu plus armé dans ses dessous et plus articulé. Correct sans plus dans ces allures, il s'est bien exprimé sur les barres en manquant toutefois un peu de trajectoire. Moyenne 14,6.

Mexico, co (Quimper III x Garryhinch Millrace x Sticky), 1,44m, dense, armé, épais, avec du cadre, une encolure chargé mais bien sortie et bien orientée, il manque d'étendue mais fait preuve de beaucoup de sang et d'influx. S'il n'est pas particulièrement brillant dans ses allures, il galope avec un bon équilibre et saute avec la force que dégage son modèle. Un examen vétérinaire a été requis par précaution pour sa respiration bruyante. Moyenne 14,55.

Approbation sur Dossier

Cyclon Texas, remplissant les conditions de performances propres a été retenu.

Parmi les poneys ajournés certains, trop juste au modèle, n'affichait pas une stature de père, d'autres péchaient par leurs allures ou ne se sont pas montrés suffisamment convaincants à l'obstacle.

Enfin, **Quartz de Seille**, meilleur sauteur du jour, doté d'un excellent galop, aurait sans doute gagné à être présenté un peu plus fleuri et plus en muscle, et à être détendu avant sa présentation sous la selle où il a été difficile de le juger à sa vraie valeur.

Justice HR et **Minautoraus** ne pouvant être présentés physiquement, la commission aurait aimé pouvoir examiner des dossiers mieux présentés, illustrés de photos ou de tout élément permettant de les apprécier.

Quant à **Brookland Moonwalker**, la commission n'a pas obtenu dans les délais les compléments d'informations demandés à son sujet.

PRIME PACE

RAPPEL : en 2009, l'inscription au programme d'élevage est obligatoire pour pouvoir bénéficier de la Prime PACE.

Vous pouvez demander le formulaire d'inscription au programme d'élevage au secrétariat ou le télécharger sur le site www.anpfs.com

LES PETITES PONETTES SAILLIES PAR DES CHEVAUX

En vertu de l'annexe 1 du règlement du Stud-Book du Poney Français de Selle, sont inscriptibles à la naissance et sur ascendance au stud-book les produits issus du croisement de ponettes de moins de 140 cm et de chevaux.

Pour ce faire, l'éleveur doit fournir **avant le 15 décembre 2009 à l'ANPFS** la fiche ci-après dûment compléter.

Pour que le produit soit inscriptible, il est nécessaire que :

La mère mesure moins de 140 cm,

Le père soit un étalon SF, AA, pur-sang, ou selle étranger approuvé dans sa race et titulaire d'un carnet de saillie en France pour l'année 2009,

La saillie doit avoir été déclarée et enregistrée à SIRE,

La mère doit être inscrite à un Stud-book présent dans la grille de croisement du PFS,

La mère doit remplir les conditions zootechniques d'attribution de la prime PACE (hormis l'âge) et donc

- Avoir obtenu un indice sur performance supérieur ou égal à 110
- Avoir un produit ayant obtenu un indice sur performance supérieur ou égal à 120
- Avoir un apparenté (mère, propre frère ou sœur, 2 ½ frères ou sœurs utérins) indicés à plus de 120

La mère doit avoir été présentée au moins une fois en concours d'élevage (justificatif obligatoire pour les ponettes n'ayant pas obtenu de prime).

La ponette doit être inscrite au programme d'élevage PFS et le propriétaire adhérent à l'ANPFS.

Attention, seuls les dossiers reçus complets à la date du 15 décembre pourront être transmis à SIRE.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour plus d'informations au 02 54 83 72 00.



**DEMANDE D'INSCRIPTION
A LA NAISSANCE D'UN PRODUIT
ISSU D'UNE PONETTE DE MOINS
DE 140 CM ET D'UN CHEVAL**

Nom du Propriétaire de la jument :

Adresse postale complète :

.....

Téléphone, fax :

Adresse e-mail :

Nom de la jument :

Race :

Numéro SIRE :

Taille de la jument non-ferrée :

Nombre de points PACE :

Meilleur indice en compétition et année d'obtention :

Numéro de l'attestation de Saillie :

Nom de l'étalon:

Race :

Numéro SIRE :

Je soussigné, propriétaire de la jument mentionnée ci-dessus et futur naisseur du produit de cette jument avec l'étalon mentionné ci-dessus, souhaite que le produit à naître en 2010 soit inscrit à la naissance au Stud-Book du Poney Français de Selle. Pour ce faire, j'ai inscrit la jument au programme d'élevage PFS et je règle le montant de mon adhésion à l'ANPFS pour 2010.

Fait à,

Le :

Signature :